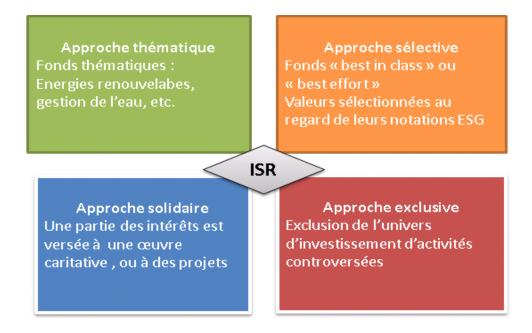


INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE PHILIPPE HOTTINGUER ET CIE GESTION

I. ISR en bref

L'investissement socialement responsable (ISR) rassemble toutes les démarches de prise en compte des problématiques extra-financières (Environnement, Social et Gouvernance) dans les processus d'investissement.

Les professionnels de l'ISR distinguent actuellement quatre approches visant à intégrer des critères extra-financiers dans les décisions d'investissement :



Chacune de ces approches fait l'objet d'un « activisme » plus ou moins prononcé de la part de leurs représentants :

- Dialogue ou pression sur les entreprises ne respectant par certains critères ESG et médiation éventuelles
- Utilisation des droits de vote en Assemblée Générale



II. Principe pour l'investissement responsable - PRI

Les « Principes pour l'Investissement Responsable » (PRI) ont été mis en place en 2006 par les principaux investisseurs mondiaux avec le soutien continu du Programme des Nations Unies pour l'Environnement Initiative Financière (EIF) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Au nombre de six, ces principes visent l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la gestion au sens large. Les signataires des PRI bénéficient d'un cadre de travail leur permettant de conforter leurs pratiques d'investissement sur la voie d'une économie mondiale plus stable, promouvant ainsi une société écologiquement et humainement soutenable.

- 1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
- 2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
- 3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- 4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- 5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- 6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.

Plus d'information sur l'ISR et les PRI sur les sites:

- **de Novethic**, le centre de ressources sur la responsabilité sociale de l'entreprise et l'investissement socialement responsable (ISR) www.novethic.fr.
 - des PRI, www.unpri.org

III. Approche et Politique ISR

PHILIPPE HOTTINGUER Et Cie Gestion considère que l'intégration des critères ESG peut impacter positivement la performance du portefeuille d'investissement. De ce fait des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) peuvent être pris en compte dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cependant aucune notation et aucun filtre sectoriel ne sont appliqués dans l'évaluation et la sélection des valeurs.

Cette politique est sous la supervision du comité d'investissement.